



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

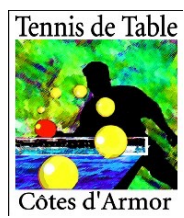
MINISTÈRE
DES SPORTS



ANS - PSF

Présentation de la campagne ANS Bretagne, Tennis de table

Le 19 mars 2024



Ordre du Jour



Le bilan de la campagne 2023

Les conditions des demandes

Les recommandations

La méthodologie

Les critères de la commission régionale

Questions diverses

Les chiffres au niveau national

<u>Année</u>	<u>Fédération</u>	<u>Outre-mer</u>	<u>Env. compl.</u>	<u>volant de 7 %</u>
2020	1 409 979 €	76 200 €	116 075 €	93 365,00 €
2021	1 434 922 €	92 528 €	168 700 €	100 444,54 €
2022	1 741 301 €	117 297 €	76 088 €	
2023	1 692 382 €	106 918 €		94 155,00 €
2024	1 711 700 €	108 200 €		58 810,00 €

Le volant de crédits réservés (que pour les Comités) ne représente plus que **3 %**

Répartition : 50% aux clubs – 50 % aux structures sur l'enveloppe nationale



Les chiffres au niveau régional



Somme attribuée pour la Bretagne :

Année	Ligue	Comités	Clubs	Env. plan de relance	TOTAL
2019	15 499 €	14 002 €	17 000 €	-----	46 501 €
2020	14 414 €	09 371 €	19 460 €	-----	43 245 €
2021	13 964 €	15 801 €	24 352 €	10 032 €	64 149 €
2022	14 905 €	20 613 €	30 919 €	-----	66 437 €
2023	12 863 €	28 124 €	42 185 €	-----	83 172 €
2024	13 716 €	26 582 €	51 369 €	-----	91 667 €

- La part pour les clubs représente 56,03 % de la somme totale
- La part sur l'item intitulé pour le haut-niveau ne doit pas dépasser 10 % de l'enveloppe territoriale destinée aux Comités avec un plafond maximum de 7 795 €,

Les minimums décernés à certaines pratiques de la saison précédente sont à conserver :

- La pratique féminine : 11 813 € soit 16,8 %
- Les territoires carencés (ZRR et QPV) : 13 527 € soit 19,2 %
- Para/sport (situation de handicap) : 08 322 € soit 11,8 %



Récapitulatif du nombre de dossiers déposés



Statistiques Ligue – Comités – clubs

Année	Ligue	Comités	Clubs
2020	1 dossier	3 dossiers (Sauf CD22)	14 dossiers
2021	1 dossier	3 dossiers (Sauf CD56)	22 dossiers
2022	1 dossier	4 dossiers (tous les CD)	28 dossiers (+ 3 refusés)
2023	1 dossier	4 dossiers (tous les CD)	27 dossiers (+ 1 refusé)

Conditions des demandes

- **Le montant minimum d'une subvention : 1 500 € (1 000 € - ZRR)**
- **Le budget minimal d'un dossier : 2 550 € (minimum pour obtenir 1500 €)**
- **Une subvention ne peut dépasser 60 % du budget du dossier contre 50% l'année précédente (1 800 € maximum pour un budget de 3 000 €)**

- **2 actions minimum obligatoires par clubs et 3 maximum + 1 ou 2 actions optionnelles – Actions obligatoirement dans deux thématiques différentes**
 - *4 thématiques différentes + 2 thématiques optionnelles*
 - *Maintien des crédits dédiés aux actions menées en QPV et ZRR*

La grille d'appel à projet fait apparaître quatre axes du Projet Sportif Fédéral

- *Le Ping actif (ping santé ou ping bien être)*
- *Le Ping éducatif (recrutement et fidélisation)*
- *Le développement des nouvelles pratiques*
- *Le développement des dispositifs d'inclusion et de réduction des inégalités*

Actions optionnelles : développement durable et vacances olympiques ou paralympiques (ZRR et QPV).

Grilles appels à projets clubs PSF 2024

Le club doit déposer 2 ou 3 actions parmi les 5 au choix + 1 ou 2 actions optionnelles

COMPTE ASSO (LCA)

Nature de l'aide (ANS)	Modalité de l'aide (ANS)	Objectif opérationnel (ANS)	Niveau d'importance	Modalité ou dispositif	Nom action	Descriptif de l'action	Indicateurs évalués
Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Promotion du sport santé	Au choix	Ping Actif	Développement des dispositifs Ping Bien être ou Ping Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Actions proposant les dispositifs "Ping Bien-Être" pour un public loisirs : Adolescents, Féminines, Seniors (+65ans), Entreprises (actifs), Handi Ping - Actions proposant les dispositifs "Ping Santé (Alzheimer, Parkinson, Cancer...). - Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants - Nombre de nouvelles licences - Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau
		Développement de la pratique	Au choix	Ping Educatif	Recrutement et fidélisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Actions (dont scolaires) visant à promouvoir le tennis de table et attirer de nouveaux jeunes de 4 à 11 ans dans le club sous une forme opérationnelle (cycle scolaire, péri-scolaire, Premier Pas Pongiste, journée spécifique club, école de sport...). - Actions visant à développer ou organiser la pratique en faveur du public 4-7 ans (création et animation d'une section, formation 4-7 ans, Fête du Ping 4-7ans). - Actions visant à fidéliser les licenciés jeunes. - Action de formation : animateur 4-7 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de licenciés jeunes de 4 à 11 ans (poussins/benjamins) - Nombre d'actions PPP réalisées - Nombre d'enfants inscrits dans la section 4/7ans - Evolution des taux de renouvellement et d'abandon des jeunes
			Au choix	Nouvelles pratiques	Développement de nouvelles pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Animations du Ping en extérieur : animation des tables existantes dans les parcs, tournois TTX en extérieur, conventions avec municipalité pour animer les playgrounds de TT existants ou en cours de construction (Programme des 5000 équipements de proximité - PEPS000). - Organisation d'une programmation d'animations estivales en extérieur dans le cadre de l'opération été Ping - Organisation d'une étape du Ping Tour Terre de Jeux avec la commune - Actions visant au développement de la pratique de PingVR (Animations, tournois, créneau spécifique, découverte...) <i>Fachat de matériel spécifique et l'organisation de manifestations spécifiques dédiées rentrent dans la demande de financement</i> - Action de formation : Animateur de PingVR ou de Ping en extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de manifestations organisées - Nombre de participants - Nombre de licences créées - Nombre de nouveaux licenciés
			Au choix	Ping Inclusif	Développement des dispositifs d'inclusion ou de réduction des inégalités d'accès à la pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Action d'organisation d'une étape Du Stade Vers l'Emploi ou d'un job dating par le Tennis de Table - Action de promotion/d'encadrement du Tennis de Table dans les quartiers QPV, en milieu carcéral ou zones carencées et rurales - Action de formation : Animateur ou coach d'insertion par le sport, intervenir en milieu carcéral 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants - Nombre de nouvelles licences - Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau
			Optionnelle	Structuration clubs/comités de demain	Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Actions en faveur du développement durable (organisation de manifestations éco-responsables, mise en place d'actions durables). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en place - Bénéfices générés (économie d'énergie, financières...)
			Optionnelle	Animation JOP	Vacances Olympiques et Paralympiques	<ul style="list-style-type: none"> - action spécifique d'animations pour les JOP Paris 2024 pour des publics prioritaires situés en territoires carencés. - animation d'au moins 5 demi-journées consécutives ou non lors des vacances de printemps et/ou d'été - action du type Ping Tour avec 2 à 4 tables <p>nb : les clubs postulant sur cette action devront avoir signé la charte les clubs sportifs engagés et déclareront leur action dans le dispositif été Ping 2024 (en mode JO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de personnes issues des QPV ou ZRR présents sur les animations - nombre de licences événementielles ou découverte créés - nombre d'jours d'animations proposées

NOTE :

Les actions de formation (filiale fédérale, Ping santé, 4-7 ans, formations continues...) sont à intégrer dans la demande de la fiche action spécifique concernée

Les actions priorisées

Les actions priorisées dans le Projet Sportif Fédéral :

- **La féminisation (à encourager)**
- **Les actions relatives au Sport/Santé**
- **Le développement des actions tournées vers le handicap**
- **La priorisation des structures (QPV et ZRR)**
- **Le recrutement et la fidélisation des jeunes (scolaires)**
- **Les nouvelles pratiques et les loisirs**
- **Le ping en extérieur et les animations "Héritage olympique"**

Composition de la commission régionale

COMPOSITION DE LA COMMISSION RÉGIONALE ANS PSF LBTT:

(Signature d'une charte d'Éthique et de déontologie par les membres de la commission tenus également par le devoir de réserve)

Renan THÉPAUT	:	Président LBTT
Joël LE DIOURON	:	Trésorier Général LBTT
Alain GUENET	:	Secrétaire Général-Adjoint LBTT
Claude BROSSARD	:	Trésorier-adjoint - développement LBTT
Sophie BODIN	:	Vice-présidente LBTT
Guinal BREST	:	Membre LBTT
Alain TRICOIRE	:	Président CD22
Stefano DE BLASIO	:	Président CD29
Jacques SORIEUX	:	Président CD35
Patrick PASCO	:	Président CD56
Kenny RENAUX	:	C.T.N. LBTT
Kévin MILON	:	Référent ANS LBTT

Les pièces obligatoires



Ne pas oublier les pièces à joindre au dossier surtout :

- ***Le rapport d'activité (le Compte-rendu de la dernière AG)***
- ***Le compte de résultat du dernier exercice clos approuvé par la dernière Assemblée Générale. L'AG doit se tenir avant les 6 mois de la date de clôture de l'exercice comptable.***
- ***Le bilan annuel financier du dernier exercice clos (l'actif et le passif)***
- ***Le projet associatif des clubs (méthodologies de projets)***

Spécificité pour les sections d'association : Pour une certaine visibilité du T.T.

- ***Projet succinct de la section sur la discipline qui nous concerne***
- ***Produire un compte de résultats officiels de la section***

La méthodologie



Recommandations sur Compte-Asso :

Vous devez impérativement saisir le compte-rendu financier des actions de la saison précédente pour les clubs qui en ont rédigé des demandes 2023 :

- ***Un guide méthodologique à disposition pour le bilan***
- ***Changer d'onglet sur la page d'accueil***
- ***Cliquez sur "demander une subvention".***
Code compte asso pour les clubs
FF Tennis de table – BRETAGNE - Code : 1572
- ***N'oubliez pas à chaque rédaction d'un pavé "ENREGISTRER"***
- ***Un seul dossier pour plusieurs actions (cliquer sur le bouton +)***
- ***Un guide méthodologique à disposition pour le dépôt du dossier***

La rédaction du projet



Comment rédiger un projet club :

- **Faire un état des lieux**
 - - Caractéristiques liées à l'environnement du club
 - - Forces et faiblesses de la structure
 - - Activités et services proposés aux adhérents
- **Prévoir les objectifs**
 - - A court terme
 - - A moyen terme/long terme
 - - Délais pour atteindre ces objectifs
- **Comment atteindre les objectifs ?**
 - - Afficher les axes prioritaires
 - - Préciser les moyens dont vous disposez
 - - Comment les mettre en place
- **Quelles sont les évaluations ?**
 - Indiquer des évaluations simples et facilement vérifiables

Les critères de la commission

Les critères pris en compte dans le cadre des évaluations définies par la Commission Régionale :

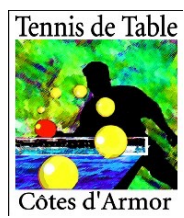
- Le dossier doit être complet
- Les actions prioritaires prises en compte
- L'emploi de personnel salarié
- Le nombre de licencié(e)s dans la structure
- La qualité du projet de la structure et sa cohérence par rapport aux actions proposées
- La conformité des budgets des actions par rapport aux moyens financiers de la structure
- La pertinence des critères de réussite des actions



MINISTÈRE
DES SPORTS



Questions diverses





MINISTÈRE
DES SPORTS



Merci de votre attention

